

Fête du Club - Cinq balades pour les souteneurs

du samedi 2 octobre 2021 au dimanche 3 octobre 2021

Organisateur : Xavier L.	Niveau : Soutenu
Avec accord : Non	En étoile
Effectif maximum : 7	Gîte d'étape

5 balades niveau soutenu sur un week end pour les pachydermes de la forêt.

Dîner samedi au restaurant et nuit en gîte.

Participation aux frais

20 €

Programme

Départ samedi matin en train de Gare de Lyon vers Bourron Marlotte Grez pour une rando de 14 km qui nous mènera au pied du pachyderme vers 12h30

L'après midi vous continuez avec moi ou poursuivez avec un autre groupe. Je proposerai une randonnée d'environ 15 km

[Le soir dîner à la Dame Jouanne inscription obligatoire ici \(23 euros\) !](#)

N'oubliez pas de réserver votre dîner ou prenez votre casse croute.

Courte balade nocturne de 3 km (prenez votre frontale) pour rejoindre notre gîte sur Chapelle la Reine

Dimanche matin balade de 14 km pour rejoindre l'éléphant via le Mont Blanc.

Dimanche après midi vous continuez avec moi ou poursuivez avec un autre groupe.

Balade de 13 km pour rejoindre une tortue et retour en train via la gare de Nemours pour gare de Lyon

[Programme de la fête SUIVEZ CE LIEN.](#)

Les horaires des trains seront transmis aux inscrits dès que possible (1h de train entre gare de Lyon et Nemours)

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements

en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 5 août 2021** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.